



**Compte rendu de la rencontre du comité consultatif des services
aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
tenue le mercredi 23 avril 2014 à 19 h 30 à la salle de conférence de
l'école secondaire Louis-Jacques-Casault à Montmagny**

Sont présentes: Mesdames Éleine Boulanger, Nadine Demers, Stéphanie Fillion, Sonia Goupil, Johanne Laliberté, Amélie Pelletier et Caroline Isabelle.

Est également présente : Madame Marie-Christine Blais, secrétaire de réunion.

Sont absentes: Mesdames France Létourneau, Marie-Josée Neault et Nathalie Tremblay.

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE

Mesdames Amélie Pelletier et Caroline Isabelle souhaitent la bienvenue aux membres du comité.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Amélie Pelletier fait la lecture de l'ordre du jour. Sur proposition de madame Éleine Boulanger, l'ordre du jour est adopté.

Adopté.-

3. VÉRIFICATION DU QUORUM

Les membres présents confirment qu'il n'y a pas quorum. Cependant, nous convenons de tenir malgré tout la rencontre.

4. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 5 FÉVRIER 2014

Une lecture préalable du compte rendu du 5 février 2014 a été faite par les membres. Sur proposition de madame Sonia Goupil, le compte rendu est adopté.

Adopté.-

5. SUIVI AU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 5 FÉVRIER 2014

Point 8 : Madame Caroline Isabelle mentionne que l'affiche sur les étapes de la méthode d'intervention A.I.D.E.R. a été distribuée dans les écoles ainsi que le document d'information aux parents. Un autre document a été présenté aux directions d'école afin de procéder à l'évaluation des moyens mis en place dans le plan de lutte. L'évaluation qui sera faite avec le Conseil d'établissement se fera de façon plus qualitative que quantitative, elle sera plus explicative.

Point 10.2 : Plusieurs questionnements sont soulevés en lien avec les compressions budgétaires notamment si le Conseil des commissaires a tranché, si des coupures ont déjà été effectuées. Madame Amélie Pelletier mentionne que les compressions de catégorie 1 seront mises en place l'an prochain afin de résoudre le déficit de l'an dernier. Une nouvelle structure administrative pour les postes de directions d'établissement a été votée au Conseil des

commissaires du 22 avril dernier. Cette nouvelle structure touche, entre autres, les directions des écoles de la région de Saint-Paul. Au total, la nouvelle structure administrative occasionne une coupure de 3,6 postes.

Madame Pelletier indique qu'avec le changement de gouvernement, les règles budgétaires ne sont pas encore connues et que plusieurs dossiers restent en suspens à cet égard. Ce qui est certain, c'est que la mesure de soutien pédagogique à l'élève ainsi que tout ce qui touche les services directs aux élèves demeurent au dernier rang au niveau des coupures et que le comité de parents a voté également en ce sens.

Madame Caroline Isabelle ajoute que les compressions de catégorie 1 concernant le siège social sont encore en analyse du côté de la direction générale. Elle précise également que les compressions de catégorie 0 sont analysées depuis déjà plusieurs années alors que chaque poste laissé vacant, notamment dans le cas de départ à la retraite, est analysé.

6. VISITE DES SALLES DE CLASSE DU PARCOURS DE CHEMINEMENT PARTICULIER ET DES INSTALLATIONS DE LA CLASSE CFA

Madame Sonia Goupil fait la tournée des classes de CFA, CPC et FPT avec les membres.

7. PROJECTION DE CLIENTÈLE POUR LES CLASSES DE CFA

Dépôt de documents (récupérés à la fin de la réunion)

Madame Caroline Isabelle présente les documents déposés. Elle débute avec le tableau des prévisions de la clientèle CFA pour les écoles de Bon-Pasteur, de Louis-Jacques-Casault et de Saint-Charles. Il représente une projection de la clientèle connue jusqu'en 2023-2024 en fonction des arrivées du primaire et des départs pour la TÉVA (21 ans et plus). On remarque une diminution importante de la clientèle surtout à Louis-Jacques-Casault. La viabilité des classes de Louis-Jacques-Casault est compromise en l'absence de jumelage de clientèle. Un questionnement est soulevé par madame Johanne Laliberté pour savoir s'il est envisageable de penser à un transfert de Bon-Pasteur vers Louis-Jacques-Casault pour l'an prochain. Madame Isabelle indique que cette option a été envisagée et analysée. Cependant, considérant le territoire de la commission scolaire et le bassin de clientèle, cette avenue n'a pas été retenue. Les analyses au transport ont également été faites; cela signifie 20 minutes de plus pour les élèves de Bon-Pasteur. Il reste tout de même quelques détails à obtenir du Service du transport.

Par la suite, madame Isabelle présente les hypothèses d'organisation scolaire en versions à 2 ou 3 classes CFA et les coûts s'y rattachant. La version à 3 classes présente un déficit de 233 701,87\$ considérant le financement du MELS évalué à 375 595,75\$ pour un investissement total de 609 297,62\$. En comparaison, la version à 2 classes (jumelage des classes des écoles Louis-Jacques-Casault et Bon-Pasteur) affiche un déficit moindre, soit de 85 702,99\$. À cela, il faut ajouter le montant du transport estimé à +/- 60 000\$ selon l'analyse effectuée. Même avec cet ajout, le déficit demeure moindre soit 145 702,99\$. Cette version a été présentée au comité plénier il y a 2 semaines. Les équipes écoles concernées et le personnel de soutien seront informés dès demain 24 avril 2014 de cette décision; ensuite les parents seront rencontrés.

Le but de cette opération est bien évidemment de réduire les coûts de fonctionnement tout en conservant une meilleure hauteur de services aux élèves. Le but est de minimiser l'impact au niveau des élèves tout en maximisant les services.

Le personnel de soutien touché par ces coupures aura la possibilité d'être relocalisé lors du bassin d'affectation au mois d'août. Elles conserveront également les mêmes protections salariales dont elles bénéficient déjà. De toute façon, d'année en année, il n'y a aucune confirmation de poste à cause du nombre d'élèves qui peut varier; il est donc difficile de faire des projections avant le bassin d'août.

Cet exercice de projection s'est fait tardivement. Madame Caroline Isabelle mentionne qu'effectivement l'analyse s'est fait à la fin mars 2014 (après la période d'inscriptions) et a dû passer par plusieurs comités d'analyse. Comme mentionné précédemment, cela a été difficile à prévoir à cause des déménagements, des départs, etc. Cette économie n'était pas prévue dans le plan de compressions budgétaires. Les chances que les élèves de Bon-Pasteur soient transférés à Louis-Jacques-Casault sont assez élevées (un flou est présent quant à la position de la commission scolaire; est-ce une décision définitive ou une consultation? Madame Isabelle doit faire certaines vérifications auprès de la direction général demain).

Avec l'expérience vécue du transfert de la clientèle de Saint-Anselme vers Saint-Charles, cela peut donner certaines indications pour ce qui s'en vient. Madame Isabelle ajoute que cette transition s'était bien passée; malgré les nombreuses inquiétudes des parents (adaptations, transport, etc.), les élèves se sont bien adaptés à ces changements.

Madame Amélie Pelletier indique qu'elle aurait aimé pouvoir en discuter avant le comité plénier, mais madame Isabelle croit qu'elle ne pouvait passer outre; elle fera tout de même les vérifications et assurera un suivi auprès des membres.

8. RECRUTEMENT DES MEMBRES POUR LE COMITÉ CONSULTATIF EHDAA

Madame Caroline Isabelle indique qu'il faudra trouver des idées de recrutement des membres, car ce comité est d'abord et avant tout pour les parents. Il faut trouver une façon de faire de la publicité. Il y a 2 ans, un dépliant explicatif avait été acheminé directement aux parents concernés d'élèves HDAA, par le biais des écoles, mais sans donner vraiment de grands résultats. Madame Amélie Pelletier indique qu'à partir de l'an prochain, il y aura un commissaire attitré aux EHDAA. Donc cela aidera grandement à notre recrutement. Ce commissaire devra être élu 30 jours avant le 2 novembre afin de suivre les règles et sera élu par les membres du comité EHDAA. Les suggestions suivantes sont proposées pour le recrutement : mettre de l'information sur le site internet de la commission scolaire, utiliser le portail, créer une page Facebook où les parents auraient la possibilité de poser des questions.

Madame Amélie Pelletier suggère qu'on invite les parents d'élèves ayant un plan d'intervention à assister à une conférence thématique ou à une réunion d'information qui permettrait d'expliquer ce qu'est le comité EHDAA. Elle ajoute que cela se fait déjà dans d'autres commissions scolaires et que ça fonctionne très bien.

Madame Caroline Isabelle regardera les possibilités afin de recevoir un conférencier pour une éventuelle rencontre à l'automne. Le sujet pourrait être en lien avec la préparation à un plan d'intervention pour le parent; elle mentionne qu'il faudra également acheminer une autre publicité dans les écoles. Madame Nadine Demers précise qu'il est facile d'acheminer l'information aux parents par le biais des écoles secondaires, car les listes d'élèves sont toujours à jour.

9. COMITÉ DE PARENTS

Madame Amélie Pelletier informe les membres à propos du dernier Conseil général de la fédération des comités de parents du Québec qui a eu lieu le 12 avril dernier. La première moitié de la journée a été consacrée aux projets écoles pour les élèves en difficulté; ces projets ont donné l'opportunité aux élèves d'avoir accès à des programmes particuliers et leur a permis de voir leurs forces. L'autre demi-journée a été centrée sur les élections à venir et comment susciter l'intérêt des gens à participer aux élections scolaires, comment s'assurer d'avoir un bon candidat pour notre commission scolaire. Elle ajoute que le taux de participation aux élections scolaires est peu élevé et qu'il faut sensibiliser les gens à l'importance de voter davantage.

10. AFFAIRES DIVERSES

Dépôt de document.

Madame Caroline Isabelle remet un document d'information reçu en comité de gestion concernant le programme du Parti Libéral du Québec. Elle soulève quelques points intéressants mentionnés dans ce document, dont les commissions scolaires qui sont des acteurs importants du développement économique régional, la lutte contre le décrochage scolaire ainsi que le renforcement de l'apprentissage des langues. Enfin, elle fait un résumé du tableau portant sur les économies découlant de la réduction de la bureaucratie.

Madame Nadine Demers s'interroge à savoir qui prendra en charge les enfants de 4 ans pendant l'été, car il n'y a pas de service de garde pendant cette période. Madame Caroline Isabelle indique qu'il existe une mesure budgétaire accordée aux commissions scolaires offrant des services de garde estivale aux enfants de 4 à 5 ans. L'école *Aux Quatre-Vents* songe à ouvrir un service de garde cet été.

11. CORRESPONDANCE

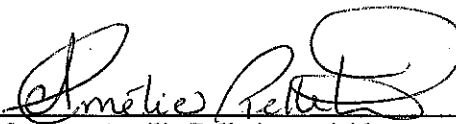
Aucune correspondance.

12. DATES DES PROCHAINES RENCONTRES

La prochaine et dernière rencontre de l'année 2013-2014 sera le 11 juin 2014. Les membres sont d'accord pour tenir la réunion à 18 h ainsi qu'un souper au café bistro *Au coin du Monde* à Montmagny. Il est convenu que madame Amélie Pelletier s'occupera de faire la réservation.

13. FIN DE LA RENCONTRE

La rencontre prend fin à 22 h, proposée par Madame Élane Boulanger.


Madame Amélie Pelletier, présidente


Madame Marie-Christine Blais, secrétaire